

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

21 octobre 2021 A 18 H 30

Convocation du 14 octobre 2021

Présents : GOZZERINO Ghislain, YRIEIX Françoise, MORISSET Marc, ATANNÉ Martial, FREICHE Claude, VAN DE HEL Wander, BRETHON Christelle, MARILLIER Mireille, LANSADE Maryline, GIBERT Mickaël

Absent excusé : BITTNER Bernard donne procuration à Mme Mireille MARILLIER

Absent : GIBERT Mickaël

ORDRE DU JOUR

1 – TAXE D'AMENAGEMENT INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite au transfert de compétence urbanisme à la CCLT qui a mis en place le PLUi validé par l'ensemble des commune, il est nécessaire d'instaurer la taxe d'aménagement pour les demandes d'autorisation d'urbanisme tels que – autorisation de construction , reconstruction et agrandissement de bâtiments, aux opérations d'aménagement (emplacement de camping, piscines, éoliennes, photovoltaïques au sol, aires de stationnement non closes ou non couvertes) et installations soumises à un régime d'autorisation, sous réserve des exonération.

Après examen du tableau de proposition des taux le conseil municipal valide la proposition de la communauté de commune, soit 1.5 % pour la CCLT et 2 % pour la commune.

2 – RGPD – convention avec le service de délégué à la protection des données

Sujet ajourné, à présenter lors d'un prochain conseil municipal.

3 – Révision du PLUi – Devis URBA 2D

Suite au projet de création d'un ECO Domaine sur le territoire de la commune et plus particulièrement dans le secteur de Combe de Las Moles et considérant l'engagement de la commune avec les porteurs de projet, il est nécessaire d'effectuer une révision du PLUi.

Monsieur le Maire présente le devis d'UBA 2D qui s'élève à la somme de 6 300.00 € hT, soit 7 560.00 € TTC. Il demande à son conseil de se prononcer sur cette révision ;

A la majorité le conseil donne son accord et valide le devis de URBA 2D

Vote : 9 voix pour – 1 voix contre.

Les crédits de 12 000 € sont à prévoir en investissement au budget 2022.

4 - Présentation des nouveaux plans pour le projet bâtiment Place du Couderc

L'ensemble du conseil examine les plans modifiés suivant la demande de Mme GUIPOUY, lors d'une précédente réunion, qui les a validés.

Le conseil demande le chiffrage de ce projet pour faire les demandes de subvention avant le 31 décembre.

5 – Travaux en cours

Les travaux du local technique et associatif sont terminés. Il manque le branchement électrique.

Monsieur le Maire propose de faire payer une participation aux associations qui utilisent les locaux communaux et demande d'établir un bail pour mise à disposition avec une participation à définir.

Monsieur MORISSET a demandé un devis aux pépinières ANTOINE pour aménager les abords du bâtiment.

Travaux de voirie : Il est signalé que la rue de la Halle est en mauvais état, faire une demande auprès de la CCLT, service voirie ; Le chemin de Casse, limitrophe avec la commune de Grateloup a également besoin de refaire, travaux à projeter pour 2022

6 – Numérisation des actes d'état-civil

Après présentation de l'objectif attendu, du coût de l'opération, le conseil est favorable à la numérisation de tous les actes de l'Etat-civil, le premier registre détenu à la mairie date de 1801.

7 – Questions diverses

Location de salle des fêtes : Monsieur le Maire demande que la salle des fêtes ne soit plus louée à la journée le WE. Toute personne qui souhaite louer la salle en WE paiera obligatoirement le tarif WE. Il précise que le tarif à la journée est exclusivement réservé pour les réservations qui se font en semaine dans le cadre d'une réunion professionnelle ou associative. Le conseil valide cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h.

Le Maire